

CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME PAR LE BIAIS DE PROJETS DE COOPÉRATION : UNE MÉTA-ÉVALUATION

Juin 2026



INTRODUCTION

Cette méta-évaluation offre une analyse exhaustive de la manière dont les projets de coopération contribuent à la mise en œuvre

nationale de la Convention européenne des droits de l'homme.



POURQUOI CETTE ÉVALUATION? ...

Cette méta-évaluation visait à rassembler toutes les informations disponibles en examinant de manière globale un ensemble de 85 rapports d'évaluation, rapports d'audit et rapports de suivi basés sur les résultats, couvrant une période de **cinq ans de 2019 à 2024**, sous l'angle de la mise en œuvre nationale de la Convention.

QUELS SONT LES CONSTATS DE L'ÉVALUATION?



Lien avec la Convention

Peu de liens sont établis entre les projets de coopération, la Convention européenne des droits de l'homme et sa mise en œuvre au niveau national lors de la conception et de l'élaboration des projets. Ces liens permettraient de renforcer les résultats des projets et de rassembler les différents volets et parties prenantes autour d'un objectif commun facile à comprendre.



Orientation résultats

La hiérarchisation et la conception globale des résultats déterminent l'ampleur de l'impact collectif des projets et donc l'impact global de l'Organisation au niveau national.



Suivi de projet

Les données relatives aux résultats dans les rapports d'évaluation sont très limitées, car la mesure et la collecte de données sont globalement insuffisantes.



Intégration de la dimension de genre et approche fondée sur les droits humains

Les principales caractéristiques d'une approche fondée sur les droits humains sont bien ancrées dans la mise en œuvre des projets, mais l'approche elle-même n'est pas suffisamment reconnue ni comprise, ni par les responsables de projet, ni souvent par les évaluateurs. **L'intégration de la dimension de genre reflète ce manque de compréhension, car elle est souvent superficielle et se limite à une ventilation des données relatives aux activités par genre.**



Autres approches de la mise en œuvre des projets

Les changements dans les approches des projets surviennent presque exclusivement lorsqu'une crise impose une telle évolution. **L'intégration d'autres approches présente des avantages évidents** au contraire de l'emploi réactif à des crises.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES

- > Il est utile de faire de la mise en œuvre nationale de la Convention l'objectif global commun à toutes les activités de coopération, ce qui permet de fédérer les projets autour d'une logique et d'objectifs partagés et de donner une vision d'ensemble des projets et programmes du Conseil de l'Europe.
- > Investir davantage dans la décentralisation des fonctions de fond et liées au contenu – au-delà de l'accent mis sur la mobilité, les aptitudes et les compétences – pourrait renforcer la capacité de l'Organisation à soutenir les États membres et à coopérer efficacement avec eux, comme le soulignent les recommandations de l'Auditeur externe.
- > Les plans d'action et les mécanismes de programme ont permis une intégration de la dimension de genre plus efficace que les projets individuels. Cela s'explique probablement par les ressources investies dans l'intégration de la dimension de genre au niveau des plans d'action et des mécanismes, sous la forme de conseillers en matière de genre.

RECOMMANDATIONS RÉITÉRÉES

1. Les équipes de projet devraient viser des effets qui se renforcent mutuellement et les responsables de projet devraient intégrer davantage la PMM du Conseil de l'Europe dans leurs processus de supervision et d'approbation. (Priorité élevée)
2. Les équipes de projet devraient renforcer le suivi basé sur les résultats et les responsables de projet devraient favoriser un suivi plus approfondi, conformément à la PMM. (Priorité élevée)
3. Les équipes de projet et les superviseurs devraient renforcer et systématiser l'intégration de la dimension de genre et les approches fondées sur les droits humains, en rendant plus explicites les objectifs de l'intégration de la dimension de genre et de l'approche fondée sur les droits humains. (Moyenne)
4. Les équipes de projet et les superviseurs devraient renforcer la coordination et la communication concernant le lien entre les projets de coopération et la mise en œuvre nationale de la Convention. (Moyenne)
5. Les équipes de projet et les superviseurs devraient explorer les possibilités de différentes modalités de mise en œuvre afin de s'adapter au mieux aux parties prenantes, aux périodes et aux circonstances nationales/locales spécifiques. (Moyenne)



COMMENT A ÉTÉ CONDUITE CETTE ÉVALUATION?



85
rapports
analysés



Tests
de l'IA pour
l'analyse des
données



Notation des
rapports :
10 questions
d'évaluation
14 indicateurs



Évaluation
de la qualité
sur une
échelle de
3 points



Cadre d'analyse :
82 codes identifiés
4447 citations
codées



12
entretiens
de validation

EN SAVOIR PLUS



Rapport: www.coe.int/evaluation